

LE GRANGEOIS



GRANGES LES BEAUMONT

Chers Grangeoises et Grangeois,

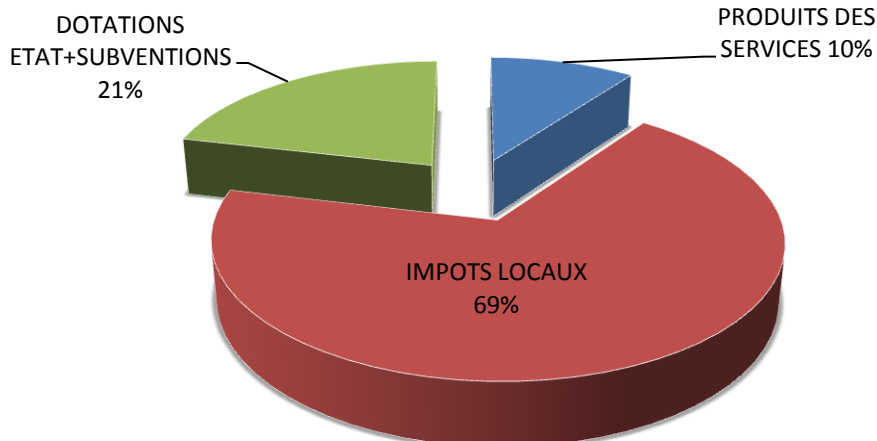
L'année 2014 a été riche en événements et c'est l'occasion de faire un état des lieux des investissements réalisés :

- Finalisation des travaux du cœur de village dont tous les habitants profitent quotidiennement
- Mise en place de la vidéo surveillance qui a permis de vous apporter un supplément de sécurité et qui constitue un réel élément dissuasif
- Installation d'un panneau lumineux afin de vous informer 24hres/24 et qui permet également aux associations de communiquer sur les activités menées et les événements du village
- Cheminement piétons sur le parking du cimetière permettant aux personnes à mobilité réduite de pouvoir se déplacer facilement
- Renouvellement du lave-vaisselle de la cantine

Également, je profite de l'occasion qui m'est donnée pour vous informer que le compte administratif 2014 fait état d'un excédent budgétaire de 113.406€, fruit d'une gestion saine, raisonnée et rigoureuse.

Au total, le budget 2014 de la Commune s'est élevé à 605 921 €.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2014



F
E
V
R
I
E
R

2
0
1
5

Toutefois, nous nous devons d'être encore plus vigilants car les dotations de l'État diminuent chaque année et encore davantage à compter de 2015.

En effet, ce ne sont pas moins de 10.000 € de dotations annuelles qui ne seront plus versées à la Commune pour chacune des années 2015, 2016 et 2017.

Cela représente à terme plus de 30.000€ de pertes de ressources, ce qui est considérable à l'échelle de notre commune.

Même si cette situation ne remettra pas en cause la réalisation des projets, la diminution annoncée de l'excédent annuel budgétaire dès l'année 2015 nous obligera inmanquablement à prioriser certaines actions de travaux courants.

Le monde bouge, la donne change, nous devons nous adapter !

Après une année 2014 pleine d'ambitions et de réalisations concrètes, et malgré un contexte difficile, refusons la sinistrose en poursuivant en 2015 la concrétisation de projets qui ne demandent qu'à sortir de terre.

Comme l'a indiqué notre Maire, Jacques ABRIAL lors de ses vœux aux nombreux villageois(es) présent(es) - *que je remercie à cette occasion* -, les principaux projets suivants seront inscrits au budget 2015 :

- Lancement des études de faisabilité de la construction d'une nouvelle cantine scolaire
- Réalisation d'un cheminement piétons parfaitement sécurisé entre le centre village et le cimetière
- Mise en forme et aménagement du parking de la salle ERA
- Création d'une aire de jeux multi-activités pour les jeunes enfants et les adolescents

Bien entendu, tous ces projets nécessitent que tous les acteurs parties-prenantes, dans l'intérêt général de tous nos concitoyens, rendent possibles ces réalisations, ce dont je ne peux douter.

Également, la société SDH (Société de Développement de l'Habitat) débutera les travaux de construction de 24 logements.

Comme je vous l'avais indiqué, de nouvelles entreprises vont s'implanter à la ZA les Andrillots, au profit de l'économie locale et de l'emploi.

Ces deux derniers événements constituent à terme de nouvelles ressources pour la Commune qui viendront compenser (en partie) la baisse des dotations de l'État et qui rendront possible le financement de projets futurs.

Nous nous devons de faire preuve de dynamisme, d'imagination, d'anticipation pour assurer l'avenir et le développement de notre village.

Ce dont Mr le Maire, Jacques ABRIAL, moi-même et tous les conseillers municipaux s'attachent chaque jour.

**L'adjoint aux finances,
Jérôme MAURE.**

VIE COMMUNALE

NOUVEAU DÉPÔT D'APPORTS VOLONTAIRES

L'évolution de la zone d'activité ne nous permet pas provisoirement de laisser les containers mis à disposition. Ceux-ci vont être déplacés sur une nouvelle plateforme située au sud du village, route des vignes après le carrefour en direction du barrage à partir de fin février.

Dès que les aménagements de la zone d'activité seront terminés des containers seront remis en place.

La nouvelle plateforme permettra aux habitants du sud de la commune et aux habitants des futurs immeubles vers la mairie d'être mieux servis.

Jean-Paul Rolland

LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRI-EDUCATIFS (TAP)

Nous sommes rentrés dans la 4^{ème} période des Taps qui fonctionne bien après quelques mois de rodage.

35 enfants ont été inscrits pour la 3^{ème} période. Ils ont participé à la confection des menus et décoré des pommes de pin et fabriqués des sujets de Noël en pâte à sel pour embellir les tables à l'occasion du repas communal de nos aînés. La carte de l'inter-génération a bien fonctionné, les enfants étaient très fiers.

En temps voulu ils ont confectionné des couronnes et dégusté la galette des rois.

ILLUMINATIONS

Cette année le sapin de Noël a trouvé sa place au sein de notre centre du village, un grand merci à Denis COURTIAL pour nous avoir offert gracieusement ce sapin (les autres années par Bruno OLLAT fidèle à notre village) et merci à Marc, Luc, Christian, Bernadette pour le dressage et la décoration.

BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateurs)

Karen et Pauline ont été félicitées pour l'obtention de leur diplôme par Monsieur le maire Jacques Abrial et plusieurs élus, afin de valoriser leur travail au sein de notre commune.

Elles ont suivi : une formation générale d'une semaine à Saint Paul Trois châteaux, ensuite un stage pratique de 3 semaines en accueil collectif (ce qui a donné la possibilité de gérer l'encadrement du centre de loisirs en partenariat avec le centre de Beaumont Monteux), et terminé par un stage pratique de qualification pour la petite enfance à Annonay.

Karen et Pauline mettent désormais leurs compétences au service des Taps les vendredis après-midi avec Edwige déjà titulaire du Bafa. L'organisation communale a été modifiée pour compenser leurs absences et elles ont également réorganisé leurs vacances.

PANNEAU LUMINEUX

La commune s'est équipée d'un panneau lumineux.

Celui-ci permettra de communiquer diverses informations et activités au sein de notre village. Les demandes de diffusion de messages sur le panneau lumineux devront être effectuées en mairie 15 jours avant la date de la 1^{ère} diffusion. Les messages prioritaires (intempéries par exemple) feront l'objet d'un défilement continu.

MONUMENT AUX MORTS

Le monument a trouvé son nouvel emplacement et sera mis en valeur au printemps.

De nombreux Grangeois se sont retrouvés pour la commémoration du 11 Novembre et la fête de Sainte Geneviève (patronne de la gendarmerie).

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance. Inutile de vous déplacer dans votre mairie.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Si vous projetez de voyager avec votre carte nationale d'identité, il est recommandé de consulter au préalable la rubrique Conseils aux voyageurs du ministère des Affaires étrangères : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

PARTAGEZ VOS VACANCES, DEVENEZ FAMILLES D'ACCUEIL !

Les vacances constituent un temps de construction personnelle, dans un environnement favorable à la découverte, l'échange et l'écoute. En ouvrant votre maison, vous partagez une rencontre humaine bénéfique pour un enfant, pour sa famille et pour la vôtre.

Pour participer au développement et à l'épanouissement d'un enfant, pour contribuer à sa socialisation et promouvoir ses capacités, et pour favoriser son autonomie, accueillez cet été un enfant de 6 à 11 ans !

Nous accompagnerons votre démarche dans l'esprit qui nous anime : désintéressement, respect des différences et des croyances religieuses, reconnaissance des richesses et des capacités de l'enfant, discrétion sur son passé et sur sa famille.

Pour partager la chaleur de votre foyer cet été, contactez-nous

- au 04 75 40 34 77
- [mail : afv.260 @secours-catholique.org](mailto:afv.260@secours-catholique.org)
- Secours Catholique AFV, Immeuble le Neptune 1 et 3, rue Paul Langevin, 07130 – SAINT-PERAY

L'équipe AFV Drôme-Ardèche

« **ANIM2PROX** » est le dispositif d'animation de proximité qui s'adresse aux jeunes de 12 à 17 ans de 18 communes rurales de la communauté d'agglomération faisant partie du service commun d'animation de proximité. Il possède les agréments d'accueil de loisirs et de jeunes de la Direction Départementale de la cohésion Sociale. Outre les collectivités locales, il est financé par la CAF, la MSA, le Conseil Général de la Drôme et pour certains projets par d'autres partenaires comme la Région Rhône-Alpes.

Communes rurales concernées : Châtillon Saint-Jean, Clérieux, Crépol, Génissieux, Geysans, Granges-lès-Beaumont, Le Chalon, Miribel, Montmiral, Montrigaud, Mours-Saint-Eusèbe, Peyrins, Saint-Bardoux, Saint-Christophe-et-le-Laris, Saint-Laurent-d'Onay, Saint-Michel-sur-Savasse, Saint-Paul-lès-Romans et Triors. Tout au long de l'année, l'équipe d'animation accueille les jeunes pour des ateliers, de l'accompagnement de projets jeunes, des animations dans les locaux jeunes, des sorties et activités sportives, culturelles et ludiques, des mini camps ...

Les activités, les séjours, les soirées, les sorties sont proposés PAR les jeunes et se construisent AVEC eux.

Les animateurs sont à l'écoute des envies et des idées des jeunes. En groupe, ils en discutent et construisent les projets.

Les tarifs des activités sont toujours calculés en fonction du quotient familial et pour profiter des animations chaque jeune doit à minima s'acquitter d'un "droit d'inscription" annuel d'au maximum 2 €.

Un travail dans l'espace public

Les animateurs se rendent dans l'espace public des villages (places, terrains de sport, arrêts de bus, à Granges les Beaumont un local dédié est situé au rez de chaussée de l'ancienne mairie) et dans les transports scolaires pour se présenter, créer du lien, discuter, informer, entendre les préoccupations et les attentes des jeunes... Ce travail se fait de préférence en binôme (un animateur + un éducateur)

De l'accompagnement de projets jeunes

Les animateurs accompagnent les jeunes dans la réalisation de leur(s) projet(s) individuels et/ou collectifs.

Ils les aident à faire émerger et formaliser leurs idées, les soutiennent dans la préparation, l'organisation, la réalisation de chantiers jeunes, constitution de dossiers de subvention. Ils veillent aussi au temps de restitution/bilan.

Exemples de projets susceptibles d'être accompagnés :

- Loisirs-vacances-détente : séjours de loisirs, sorties culturelles, activités sportives...

- Projet d'intérêt général : solidarité, santé, éducation, citoyenneté, environnement, inter génération...
- Projet d'utilité locale : création ou participation à un événement sur les communes, projet d'aménagement d'un espace extérieur....
- Projet international : échanges, séjour, action ponctuelle ...

Comment ça marche ?

Les jeunes âgés de 12 à 17 ans peuvent seuls ou à plusieurs proposer des idées de projets aux animateurs.

Ils constituent ensuite un groupe qui s'engage sur plusieurs séances à construire puis à réaliser le projet.

Les horaires et dates de préparation sont définis par le groupe au commencement.

Des animations pendant les vacances scolaires

Anim2prox propose un grand choix d'activités et de mini camps pour les 12-17 ans lors des petites et grandes vacances scolaires. Anim2Prox ne ferme que 15 jours par an (les deux premières semaines d'août)

Comment ça marche ?

Les animateurs proposent des animations sur propositions des jeunes ou en lien avec les propositions des partenaires locaux : activités dans les équipement et locaux jeunes des communes sorties, stages, soirées, mini-camps ... Les jeunes reçoivent dans leur boîte aux lettres le programme de chaque période de vacances.

La municipalité invite les jeunes de Granges à utiliser la structure Anim2prox pour leur loisirs mais également pour réaliser, avec l'aide des animateurs, des projets qui pourraient leur tenir à cœur.

Le local jeune de Granges les Beaumont situé au rez-de-chaussée de l'ancienne mairie est ouvert :

- le vendredi de 18 h à 20 h et le samedi de 14 h à 17 h
- le dernier vendredi du mois en soirée de 18 h à 22 h 30 (les jeunes sont invités à venir organiser leur soirée)
- le dernier samedi du mois le local est fermé.

Pour plus de renseignements contacter la responsable : Mathilde au 06.65.40.20.98



Le 22 mars et 29 mars prochain vous serez appelés aux urnes, afin d'élire les représentants du canton. Mais attention, ils changent de nom, les ex-conseillers généraux deviennent des **conseillers départementaux**.

Le conseil départemental (ex-conseil général) a de nombreuses compétences :

- "chef de file" en matière d'aide sociale, d'autonomie des personnes et de solidarité des territoires
- l'éducation avec l'entretien et l'équipement des collèges
- la voirie départementale
- culturelle avec la création et gestion des bibliothèques départementales de prêt, des services d'archives départementales, de musées.

Le mode de scrutin change lui aussi (voir schéma explicatif) et les cantons dans la Drôme passent de 36 à 19.

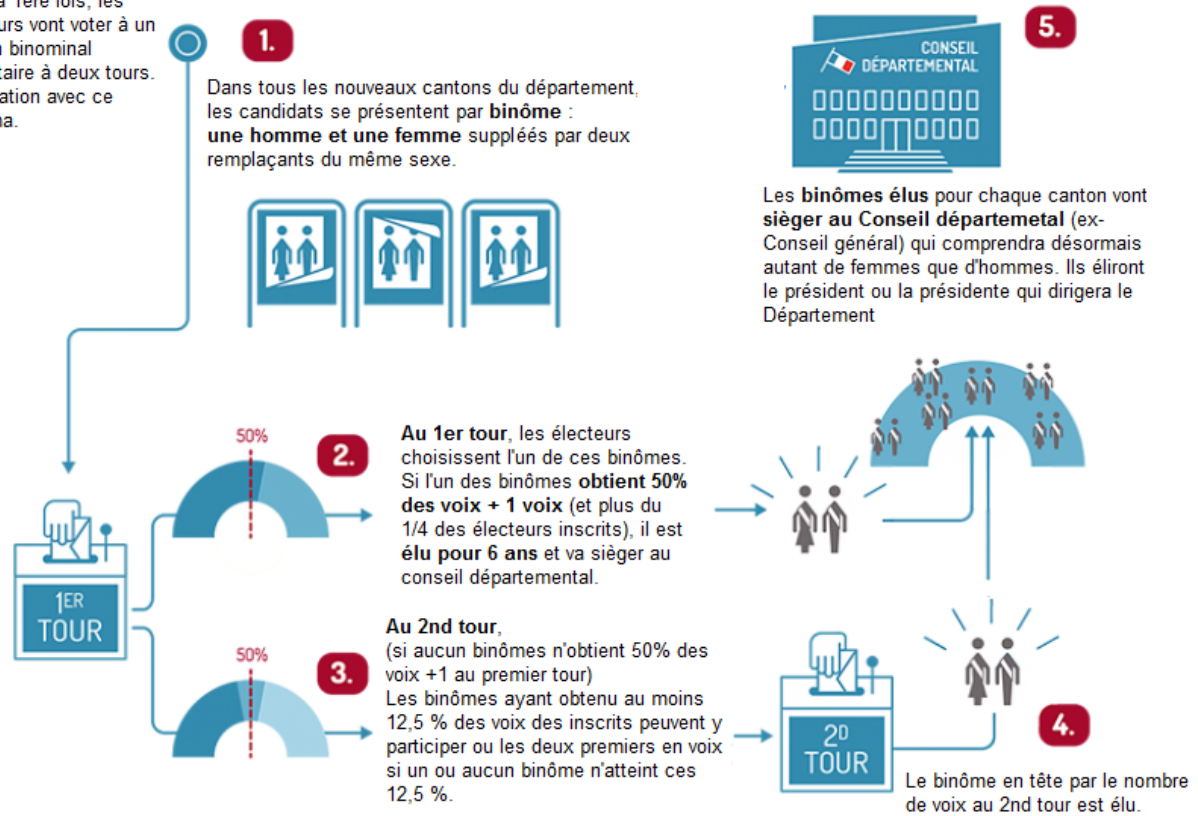
Notre canton de Tain l'Hermitage est épargné par ce nouveau découpage, puisqu'il ne change presque pas, le périmètre initial des 14 communes (*Beaumont-Monteux, Chanos-Curson, Chantemerle-les-Blés, Crozes-Hermitage, Éróme, Gervans, Granges-lès-Beaumont, Larnage, La Roche-de-Glun, Mercurol, Pont-de-l'Isère, Servas-sur-Rhône, Tain-l'Hermitage, Veauunes*) est conservé mais se voit greffer la commune de *Châteauneuf-sur-Isère*.

Il est à noter que cette nouvelle Assemblée comptera **38 conseillers départementaux**. En effet, ce sera un **BINÔME** qui siègera pour représenter le canton et parité oblige, UN HOMME ET UNE FEMME, suppléés par deux remplaçants.

Baptistin Courtial

Élections départementales : le nouveau mode de scrutin expliqué

Pour la 1ère fois, les électeurs vont voter à un scrutin binominal majoritaire à deux tours. Explication avec ce schéma.



VIE ASSOCIATIVE

BIBLIOTHÈQUE

Le passage récent du bibliobus de Valence nous a permis de renouveler nos rayons de livres.

En fin d'année 2014, nous avons racheté de nombreuses bandes dessinées pour les enfants ainsi que quelques documentaires.



Notre assemblée générale se déroulera le

Vendredi 13 mars, 20 h à la bibliothèque

C'est un moment important pour une association. Venez nombreux afin d'apporter vos idées et d'exprimer vos besoins. Pour nous, bénévoles tout au long de l'année, votre présence est un encouragement et la meilleure des récompenses.

L'Equipe de la bibliothèque

PAROISSE SAINTE CLAIRE EN DAUPHINÉ CLOCHER SAINT MAURICE DE GRANGES LES BEAUMONT

Pour la première fois, un parcours de plusieurs crèches originales et inédites a été proposé dans la région romane du 13 décembre 2014 au 4 janvier 2015.

Nous espérons que vous avez été nombreux à profiter de ce parcours, que ce soit à Notre Dame de Lourdes, à Bourg de Péage, aux Balmes, au Curé d'Ars ou à Sainte-Croix.



Mais auparavant ... en 2014 !

Le temps de prière de l'Avent s'est tenu dans notre église comme les années précédentes. Ces moments de rencontre sont suivis avec régularité par les paroissiens de Granges, mais aussi par ceux de Sainte Croix avec qui nous travaillons en étroite collaboration.

Les enfants n'ont pas été oubliés. Pour la fête de la lumière, ils ont été conviés à un goûter partagé, puis invités à réaliser une crèche : coloriage, découpage et collage des différents personnages les ont occupés jusqu'à l'heure de l'illumination de l'église, sans oublier les contes de Noël.

L'Equipe paroissiale

VÉLOS POUR TOUS

Cher Grangeoises et Grangeois amis (es) cyclistes la saison 2015 va bientôt démarrer.



La première randonnée est prévue le 7 mars organisée par le VTRP.

Nos randonnées cycliste et pédestre auront lieu le dimanche 12 avril.

Nous participerons cette année comme toujours, aux randonnées organisées par les clubs locaux ainsi qu'à trois ou quatre de la région (la Corima à Montélimar, la Drômoise à Die, rallye de la pomme à Maclas).

Nous prévoyons une sortie d'une journée dans les Alpilles courant mai, (départ d'Eyguières, parcours de 80 à 90 km).

Participation à l'Ardéchoise et à la randonnée de Granges Le Roi au mois de juin.

Tour de France suivi de l'étape Bourg de Péage Gap au col de Cabres

Dans l'immédiat les sorties hebdomadaires sont toujours programmées le dimanche, départ à 9 h au rond-point du lotissement jusqu'à l'heure d'été.

Tous les cyclistes sont les bienvenus.

Jean-Paul Rolland
Secrétaire

COMITÉ DES FÊTES

e-mail : comite-des-fetes.grangeslesbeaumont-26@laposte.net
<http://www.granges-les-beaumont-26.com>

Courrier : Mairie 175 rue Henri Machon
26600 Granges les Beaumont



Le **dimanche 7 septembre 2014** nous avons organisé notre traditionnelle journée familiale. Comme les années précédentes, nous avons débuté cette journée à 11 h par un dépôt de gerbe au cimetière, l'une sur la tombe de Michel Vossier et sur la tombe de Nicolas Nodon.

Ensuite nous nous sommes tous retrouvés pour un apéritif offert par le comité des fêtes dans le parc de la mairie. Puis, nous avons mis en route le barbecue avec grillades, merguez, godiveaux que nous avons partagés, dans une ambiance très conviviale, autour d'une grande table, avec le repas tiré du sac apporté par tous les participants. Ensuite nos boules de pétanque à la main, nous avons tous débuté le concours de pétanque "challenge Michel Vossier et challenge Nicolas Nodon". Des Grangeois qui n'ont pas participé au repas, sont venus nous rejoindre pour le concours de pétanque. Ce rendez vous est toujours très apprécié.

Cette belle journée est organisée chaque année pour permettre aux bénévoles de la commune, toutes associations confondues, de se rencontrer et de passer un agréable moment ensemble. Elle est également ouverte à tous les Grangeois qui souhaitent y participer.

Le **vendredi soir, 5 décembre à partir de 19h**, nous avons organisé la fête des lumières avec illumination de l'église et lâché de ballons. Puis à 20 h le groupe polyphonique « Maloni Fipagi » de Romans sur Isère, nous a offert un concert qui a eu lieu dans l'église. Tout de noir vêtus, les 5 hommes de ce groupe nous ont interprété des chants traditionnels corses en polyphonies. Ces chants dégagent une grande sensibilité et beaucoup d'émotion. L'église était bondée, le public a apprécié cette prestation. Le groupe a largement mérité les applaudissements de toute l'assemblée. Avant et après le concert, nous nous sommes tous retrouvés dans la salle ERA autour d'un vin chaud, préparé avec application par les bénévoles. Ce fut un beau moment de partage.

Le lendemain **samedi 6 décembre**, nous avons organisé notre loto annuel. Cette année encore, nous avons proposé de très beaux lots. Un ordinateur portable, des cafetières senseo, 1 micro onde, 1 autocuiseur, des cuissots de sanglier, des cuissots de chevreuil et bien d'autres lots.

Nous remercions les commerçants de Granges les Beaumont et d'ailleurs qui nous ont offert gracieusement des lots et des bons d'achats : Le restaurant des Cèdres, le restaurant des Vieilles Granges, le Petit Dépanneur, Fleurs en secret, Jennys coiffure, Jérôme Rivoire, Jean Louis et Christine Chizat, le garage Bachelin, le garage Romans Ouest automobile, Publi FFosch pour la publicité, les Rapid'bleu, la boulangerie Pâtisserie Manu et Rita, Nathalie Fleurs, Le petit Maraicher de Brun, Désign'Hair, la société Revol, la société Mathon, Madame et Monsieur Fremy, à tous un grand merci pour leur participation et leur générosité.

Si vous souhaitez participer à la vie de notre commune, nous vous invitons à nous rejoindre, le comité des fêtes œuvre toute l'année pour l'animation du village et comme toutes les associations, nous manquons de bénévoles et nous avons besoin de nous renouveler. **ENEZ NOUS REJOINDRE** avec vos nouvelles idées.

Nous disposons aussi d'un site internet : <http://www.granges-les-beaumont-26.com>. Régulièrement, nous constatons avec plaisir que notre site est très consulté, plus de 114000 visites depuis le 1er janvier 2013, date à laquelle nous avons changé d'hébergeur. Notre site propose plusieurs rubriques :

- Mairie : qui vous informe sur l'histoire de notre commune, vous donne des informations pratiques et vous permet, de retrouver tous les journaux « le Grangeois » qui ont été publiés depuis septembre 2008.
- Informations pratiques : qui est ouvert à toutes informations que vous souhaitez publier. Vous pouvez nous faire parvenir vos publications à l'adresse mail : comite-des-fetes.grangeslesbeaumont-26@laposte.net
- Comité des fêtes : qui communique diverses informations sur notre association,
- Foire aux fleurs : qui informe sur le règlement de la foire et offre la possibilité de télécharger un bulletin de participation.
- Associations locales : cet espace est réservé aux associations de la commune. Nous les invitons à consulter leur espace afin de vérifier si celui-ci est à jour actuellement. N'hésitez pas à nous demander de corriger, de mettre à jour ou de publier vos informations.
- Salle ERA : cet espace comporte les tarifs de location de la salle et très bientôt le nouveau règlement d'utilisation de la salle pour l'année 2015 y sera publié.

Marinette LARGEAU

Adresse postale : en mairie
E-mail : afrglb.association@orange.fr
Tél : 06.79.80.52.91

- Les 14 (pour les dépôts) et 15 (pour la vente) novembre derniers s'est déroulée la bourse aux jouets et puériculture.



Cette manifestation a été créée il y a 7 ans par Familles rurales, et pour la deuxième fois consécutive, Familles rurales a travaillé de concert avec l'Amicale de l'école sur ce projet. La préparation : beaucoup de bénévoles qui participent à une action de solidarité.

Cette bourse aux jouets bénéficie maintenant d'une belle notoriété. 3000 jouets déposés, des « clients – déposants » ravis de notre



organisation avec site internet qui permet de préparer tranquillement sa liste de dépôt de jouets chez soi, en ligne.

En effet cette organisation permet de raccourcir considérablement le temps d'attente des déposants. Les retours des invendus sont également grandement facilités.

La vente :

Des « clients acheteurs » qui se pressent pour faire les meilleures affaires.

De quoi préparer les cadeaux de Noël de la façon la plus économique, tout en restant dans la qualité.

Bien sûr, cela représente beaucoup de travail, et nous avons pu compter une fois de plus, sur le concours de beaucoup de bénévoles que nous remercions tous ici chaleureusement !

Ce rendez-vous est très attendu, par tous les Grangeois. La troupe du « TGB » est maintenant très connue et très appréciée grâce à ses talents et aux personnalités sympathiques de ses comédiens.

Vous trouverez tous les détails de cette manifestation sur un flyer jaune qui vous sera distribué dans vos boîtes aux lettres fin février, début mars mais dès à présent retenez bien ces dates sur vos agendas !

- Une autre action est à l'œuvre au sein de notre association.

En effet, avec le concours toujours aussi performant d'Anne Lise, nous construisons le projet du prochain gala de modern-jazz qui se tiendra probablement début juillet 2015.

Nous pourrions vous donner plus amples détails lors du prochain numéro du Grangeois.

En ce qui concerne les activités à l'année proposées par Familles rurales elles font le plein ! En effet, nous comptons 121 adhérents, ce qui représente environ 140 participants aux diverses activités en question. Le « cru » 2014/2015 est bon.

Désormais Familles Rurales compte un nouveau bureau :

- Président : Damien MORIN
- Trésorière : Danielle ASTIER
- Trésorière adjointe : Hélène COMBE
- Secrétaire : Denise BEAUGIRAUD
- Secrétaire adjointe : Philomène TRECOURT

Un bureau dynamique, compétent, qui va, sans nul doute gérer l'association avec sérieux, motivation et idées nouvelles.

Christine NICOD

CLUB DU MUGUET

22 rue Jacques Brel
26600 Granges les
Beaumont



- Le prochain rendez-vous que propose Familles rurales est le **week-end théâtre prévu pour les 14 et 15 mars 2015.**

Nous avons terminé l'année le 18 décembre par la buche de Noël, ses friandises et la clairette !

Nous avons chanté « Petit papa Noël » et fêté, comme il se doit, notre amie Noëlle. Merci à Monsieur le Maire, aux conseillers qui étaient présents et bien sûr au CCAS.

Nous avons malheureusement perdu dès le début d'année Michel Genthon qui était un membre actif et apprécié de notre association. Nos pensées vont à sa sœur Maryse et à sa famille.

Notre assemblée générale s'est déroulée devant un public nombreux mais pour l'instant personne ne s'est proposé pour remplacer Anne-Marie Caffiers, secrétaire, Arlette Fayon, trésorière, démissionnaires.

Nous lançons ici un appel à candidature, notre association n'est pas viable si ces postes ne sont pas pourvus.

Quelques dates à inscrire sur vos agendas :

- Mars, repas à Génissieux ou Chatuzange le Goubet
- 9 avril, 11 anniversaires seront fêtés, la pogne de Pâques sera remplacée par un gâteau d'anniversaire.
- 13 mai, opérette au théâtre du Rhône à Bourg les Valence
- 21 mai, Fête de l'amitié des Aînés Ruraux
- Juin, un voyage est à l'étude
- 2 juillet, Pique nique et fermeture du Club pour les vacances.

**Anne-Marie Caffiers
Secrétaire**

**A.C.C.A GRANGES LES
BEAUMONT**

Tous les membres de l'A.C.C.A et moi même vous remercie vivement pour votre participation pour notre matinée boudin qui a été un grand succès.



**Stéphane Honoret,
Président**

Infos pratiques :

Ouverture Mairie

Mardi de 13 h à 18 h - mercredi au samedi de 9 h à 12 h

Tél : 04.75.71.50.27 Fax : 04.75.71.51.74

E-mail : granges.les.beaumont@cc-pays-romans.fr

Urbanisme : samedi matin sur rendez-vous en mairie

Déchetteries intercommunales

Mours-Saint-Eusèbe, rue du Vercors ZA des Revois 04.75.72.99.28

Ouverte du lundi au samedi de 8 h 45 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Fermée les mardis, dimanches et jours fériés (toute l'année) et le jeudi **(de décembre à février)**

Romans-sur-Isère, 12, bis de l'avenue de la Déportation, 04.75.05.93.74

Ouverte du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 Fermée le dimanche et jours fériés

L'accès aux déchetteries est gratuit sur présentation d'un justificatif de domicile

Bibliothèque

Lundi, mardi de 16 h à 17 h 30

1^{er} et 3^{ème} mercredi de 15 h à 16 h

Samedi de 11 h à 12 h

Fermée pendant les vacances scolaires. Les bénévoles assurent la gestion de celle-ci

Réservation de la salle des fêtes

Contactez Patrick ROBIN au 06.31.42.53.22

Site créé par le comité des fêtes : <http://www.granges-les-beaumont-26.com>

L'onglet "MAIRIE" vous permet de :

- consulter les **infos pratiques de la commune** : horaires, mairie, déchetteries, bibliothèque, paroisse et autres infos
- retrouver le journal **le Grangeois**, en ligne. Il vous informe tous les trimestres de la vie de notre commune et de nos associations.

Communauté d'Agglomération du Pays de Romans (C.A.P.R.)

<http://www.cc-pays-romans.fr>

Professionnels de santé sur la commune

Infirmière : Emmanuelle Maillard, 06.07.97.85.13

Kinésithérapeute : Lauriane Robin, 06.49.83.61.31

Psychomotricienne : Virginie Herbinière, 07.81.45.13.12